



NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 36 • 6 décembre 2024



UNE ENTENTE ADOPTÉE À 71 %

Les employé-es de la SAQ auront une nouvelle convention collective : c'est dans une proportion de 71 % qu'ils ont adopté les termes de l'entente de principe qui leur a été présentée lors de quatre assemblées générales virtuelles.

Des assemblées générales qui ont réuni un très grand nombre de participantes et participants, 2346 d'entre eux ayant exprimé leur droit de vote aujourd'hui.

Le comité exécutif tient d'abord à remercier les membres du comité de négociation, qui ont accompli un travail démesuré au cours des deux dernières années. Se butant constamment à un employeur difficile et intransigeant, les membres du comité ont su trouver, à chaque occasion, la façon de surmonter les obstacles qui se dressaient devant eux. Et cela, au bénéfice de l'ensemble des membres du SEMB-SAQ-CSN. Maxime, François, Julie, Danny, Sylvie, Manès, Catherine et Simon, vous avez toute notre gratitude.

Nous tenons également à remercier les membres du comité de mobilisation, qui ont su canaliser la colère et la volonté d'action des 5000 membres du SEMB-SAQ-CSN afin de construire un rapport de force qui aura donné les coudées franches à notre comité de négociation.

Nous devons saluer l'excellent travail accompli par les membres du conseil général. Les débats ont été soutenus et enrichissants. Notre solidarité et notre capacité à nous rallier, malgré certaines divergences ponctuelles, nous auront permis de traverser ces deux longues années dans la plus grande unité.

Nos remerciements vont aussi aux militantes et aux militants du syndicat qui ont pris part à de nombreux travaux et qui ont rendu possibles les moyens de pression déployés tout au long de la négo. Tout cela n'aurait pas pu se faire sans l'apport inestimable des salariées du SEMB, Louise Lussier et Josée Nault. Un immense merci, également, aux salarié-es de la CSN et de la FEESP-CSN qui nous ont appuyés tout au long de cette négociation, mettant à notre disposition leur expertise et les vastes ressources de notre centrale syndicale.

Enfin, et surtout, nous tenons à vous remercier, vous, les 5000 membres du SEMB-SAQ-CSN. C'est d'abord et avant tout par votre mobilisation, votre engagement et votre désir d'améliorer nos conditions de travail que nous sommes parvenus à obtenir cette entente de principe. Unis dans cette lutte, nous sommes parvenus à contrer les reculs exigés par l'employeur tout en améliorant significativement nos conditions de travail, tant sur le plan normatif que financier.

Certains auraient désiré un règlement supérieur : nous comprenons et partageons en partie ce souhait. Néanmoins, après deux ans à se colletailler avec un employeur intransigeant, nous sommes d'avis que, dans les circonstances socio-économiques que nous connaissons, nous sommes allés chercher la meilleure entente de principe possible.

La lutte continue

Cela étant dit, la lutte ne s'arrête pas ici pour les 5000 membres du SEMB-SAQ-CSN. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention les réserves partagées par certains de nos collègues et nous n'entendons pas rester les bras croisés.

L'implantation du nouveau système d'assignation prendra du temps, mais nous veillerons au grain afin de nous assurer de sa bonne mise en place et de veiller à ce qu'elle se fasse de la façon la plus fluide possible. L'employeur doit respecter certains délais, mais il n'est pas interdit d'accélérer la cadence. Nous nous assurerons que ce soit le cas.

Enfin, nous ne sommes jamais à l'abri d'une réduction des heures de travail par la direction de la SAQ, une situation qui pourrait affecter nombre d'employé-es à temps partiel. Or, ce n'est pas parce qu'un employeur peut réduire les heures de travail qu'il doit le faire. Comptez sur nous pour



défendre ce principe et protéger le service à la clientèle dans l'ensemble de nos succursales.

Nous vous tiendrons également informés de la rédaction et de la signature des textes. Les délais de paiement de la rétroactivité y étant directement liés, nous comptons mener à terme ces travaux à compter de lundi afin de les conclure le plus rapidement possible – mais toujours avec le souci du travail bien fait.

Solidarité !

Votre comité exécutif